



FONDS SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

TERMES DE REFERENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES

CONSULTANT

CHARGE DE SUIVI ET EVALUATION

Projet STEP 2 _ Financement Banque Mondiale (IDA 665-ZR/D6420-ZR)

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (DRC) a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) à hauteur de USD 445 millions pour financer le Projet « STEP 2 », financement additionnel au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (« STEP »). Le Ministère des Finances, autorité de tutelle du projet, a signé un Accord Subsidiaire avec le Fonds Social de la RDC (FSRDC) pour l'exécution du Projet.

Ce projet de protection sociale a pour objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables du pays. Le Projet STEP 2 comprend cinq composantes : trois composantes techniques, une composante de gestion, et une composante d'intervention d'urgence. Les composantes techniques comprennent, entre autres, la construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires, un large programme de filets sociaux, et un appui à la structuration du secteur. Cinq provinces seront initialement bénéficiaires du projet : Kasai Central, Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Nord Ubangu. Une attention particulière est portée aux questions de déplacements forcés.

A ce titre, le FSRDC recrute un **Chargé de Suivi et Evaluation (CSE)** pour assurer la coordination de toutes les activités de suivi et évaluation (S&E) du Projet au niveau de la province d'affectation.

Les détails sur le Projet et sur le FSRDC peuvent être obtenus sur les liens suivants :

<https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P171821>

<https://www.fondsocal.cd/>

2. DEFIS

- La mise en œuvre du Projet requiert une **surveillance permanente des activités** dans plusieurs centaines de communautés de la province d'affectation, soit **une multitude de sites à gérer en même temps** et un **très grand nombre de bénéficiaires**.
- Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour **atteindre ses objectifs en 3 ans et demi**.
- Le Projet promeut **l'utilisation de nouvelles technologies pour le suivi à distance** et prévoit la mise à l'échelle de son système MARTA*.
- La gestion de **l'équipe** de suivi et évaluation dans le bureau provincial du FSRDC, notamment les équipes d'enquêteurs.

* *Monitoring Automated for Real Time Analysis (MARTA)* est le système de supervision à distance basée sur la plateforme KoboToolbox, qu'a été développé par le FSRDC pour le suivi des activités des travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO).

3. MANDAT DU EXPERT EN SUIVI ET EVALUATION

De façon générale, le CSE est le responsable de la coordination de toutes les activités de suivi-évaluation du Programme, la conception et déploiement des outils de collecte et du système de suivi à distance, la formation et encadrement du personnel de S&E local, la gestion et l'analyse des données, ainsi que de fournir les rapports en temps opportun sur l'exécution et le niveau d'atteinte de tous les indicateurs clés du projet au niveau provincial.

De façon spécifique, le CSE a pour attribution de :

a. Sur le plan Technique :

- Rendre opérationnel un système cohérent et performant de suivi-évaluation intégrant la les entités partenaires de mise en œuvre du Projet au niveau provincial.
- Assurer le déploiement et la gestion du système MARTA pour permettre le suivi à distance de la totalité des composantes et activités du projet au niveau provincial,
- Identifier, assurer la formation et recrutement des enquêteurs pour la collecte de données au niveau provincial.
- Rassembler, sauvegarder et analyser les données afin d'informer en temps réel le suivi du cadre des résultats et des indicateurs clé du programme au niveau provincial.
- Effectuer régulièrement des contrôles et nettoyer les données du Programme conformément aux normes standard pour assurer la cohérence et la qualité des données au niveau de la province.
- Assurer la rétro-information et l'utilisation des données pour l'amélioration des stratégies d'intervention du Projet.
- Assurer l'encadrement de personnel de S&E, faire le suivi de la performance des enquêteurs, identifier des besoins de renforcement de capacités et former ou remplacer le personnel au besoin.
- Participer au Développement/adaptation/test et amélioration des outils de collecte de données intégrées aux activités du Programme afin de renforcer et optimiser le système de S&E en place.
- Assurer la géolocalisation de l'ensemble des activités dans le cadre du Projet au niveau de la Province.
- Veiller particulièrement à la prise en compte des données relatives au genre et groupes vulnérables (e.g. déplacement forcée, handicap, peuples autochtones, etc) au niveau provincial,
- Développer un système d'alerte précoce et attirer l'attention des membres de la Coordination et de l'antenne provinciale d'attache sur les retards constatés dans la mise en œuvre du Plan de Travail Opérationnel Trimestriel tout en relevant les facteurs de risque.
- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque Mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre au niveau provincial,
- Accomplir toute autre tâche en rapport avec le suivi du Projet, à la demande du Spécialiste en Suivi et Evaluation (SSE), Chef d'Antenne (CA)

b. En matière de rapportage :

- Faire un compte-rendu régulier au SSE/CA/CPO sur la mise en œuvre des outils et système de S&E au niveau provincial.
- Faire le point de l'exécution des activités du Projet de façon mensuelle à l'échéance arrêtée par le Projet, notamment la situation du portefeuille des interventions du Projet au niveau de la province d'attache.

- En collaboration avec les équipes et sous la supervision du CA/CPO, élaborer les rapports de manière claire, précise, concise requis à transmettre à l'équipe dédiée de la CG dans le délai.
- Sous la supervision du SSE, fournir les éléments à la Préparation des rapports semestriels de suivi-évaluation dans le délai, relevant le progrès réalisé, conformément aux exigences du manuel d'exécution et le cadre des résultats du Projet.

c. En matière de Renforcement de capacités :

- Former les membres des partenaires de mise en œuvre du Projet au niveau provincial dans le mécanisme de S&E et l'utilisation des outils de collecte afin de permettre la collecte, et transmission des données dans le délai requis.
- Former le personnel impliqué dans la mise en œuvre du Projet au niveau provincial à la bonne utilisation et tenue des supports de données, le contrôle de la qualité des données et responsabilités de rapport.
- Renforcer les capacités en gestion de données (collecte, l'analyse et traitement) de tout le personnel des partenaires impliqués dans le S&E du projet.

e. En matière d'Etudes et Evaluations :

- En collaboration avec le SSE, programmer et diligenter des évaluations tant quantitatives que qualitatives du Projet au niveau provincial, conformément au manuel d'exécution et autres documents du Projet.
- En collaboration avec le SSE, initier les enquêtes ponctuelles afin d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs et fournir évidence des impacts du Projet au niveau de la province d'attache.
- En collaboration avec le SSE, assurer les enquêtes ex ante et ex post afin de préparer l'évaluation d'impact surtout auprès des bénéficiaires de transferts sociaux.
- Réaliser des missions de contrôle et de supervision de collecte des données et d'assurance qualité.
- Assurer le suivi des recommandations des revues en rapport avec les activités du S&E et toute autre évaluation en vue de s'assurer que les constats faits soient pris en compte au niveau de la province d'affectation.

4. RESULTATS ESCOMPTES

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer l'évaluation de la performance du CSE :

- Tous les rapports requis (périodiques, trimestriels et semestriel) sont produits à leurs échéances et la fiabilité des données est ratifié sans réserve.
- Les travaux réalisés par les partenaires en matière de suivi et évaluation en province sont dans les délais.
- Les activités liées aux aspects de suivi et évaluations prévues dans le budget et chronogramme sous sa responsabilité sont dans les délais et exécutés à 100% au niveau de la province d'attache.
- Le système de S&E est fiable (régularité, fonctionnalité, etc.) pour permettre la prise de décisions informées.

5. SUPERVISION HIERARCHIQUE

Placé sous l'autorité institutionnelle du Coordonnateur Général du FSRDC, le Chef d'Antenne ou le Chargé Provincial des Opérations du Projet STEP 2 supervise et évalue les performances du **CSE**. Ce dernier travaillera en étroite collaboration avec l'équipe dédiée du Projet basée à la Coordination Générale du FSRDC, plus particulièrement le SSE et les autres experts dédiés au Projet.

6. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Les qualifications et aptitudes **indispensables** pour cette mission sont les suivantes :

- Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures** (au moins Bac+4) en économie, statistiques ou autre domaine connexe.
- Avoir au minimum **5 ans d'expertise technique avérée** dans le domaine de suivi-évaluation de programmes ou projets de développement dont 3 ans au-moins en qualité d'expert responsable du suivi-évaluation.
- Avoir au minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans une **organisation internationale ou un projet** sur financement international
- Expérience dans la **conception et supervision d'enquêtes**.
- Expérience dans la formation et encadrement des équipes (enquêteurs) pour la collecte de données.
- Posséder une très bonne maîtrise du français.

Les qualifications et aptitudes suivantes sont un atout :

- Avoir une expérience opérationnelle en la province d'affectation.
- Avoir des connaissances des approches et acteurs du secteur de protection sociale et de l'aide humanitaire.
- Avoir une expérience des projets financés par la Banque mondiale et en connaître les règlements.
- Être capable de communiquer en Lingala, Swahili ainsi qu'en anglais.
- Maîtrise de **KoboToolbox** ou Open Data Kit (ODK) pour les enquêtes sur support mobile (tablette).
- Avoir solides compétences techniques, y compris la capacité de traiter et d'analyser des données à l'aide de Excel ou des logiciels statistiques (par exemple STATA, R, SPSS, MS Access ou autre)
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée, et être très dynamique.
- Avoir le sens de l'organisation, du management et une aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire, et être prêt à gérer des situations stressantes.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

7. LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le **CSE** travaillera au chef-lieu de la province d'attache, dans le bâtiment du FSRDC, où sont aménagés des bureaux pour l'équipe du Projet. Le Projet mettra à sa disposition les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

8. CONDITIONS DE CONTRAT

- Disponibilité immédiate
- Durée : 12 mois, renouvelable sur la base de l'évaluation des performances ; après une période probatoire de 6 mois et avis de non-objection de la BM

- Type de contrat : contrat-type au forfait mensuel, signé entre le Coordonnateur Général du FSRDC et le **CSE**, après avis de non-objection de la BM
- Rémunération et frais divers : salaire attractif, montant et modalités de paiement négociés ; billet A/R et frais d'installation, de communication et d'assurance maladie et cotisation sociale

Cette mission du **CSE** est entièrement financée sur les fonds de la BM versés sur un compte dédié du FSRDC. Toute prestation externe du **CSE** devra obtenir l'autorisation préalable et sera sans rémunération additionnelle pour autant que le **CSE** dispose d'un contrat à plein temps (100%) avec le FSRDC.

9. METHODE DE RECRUTEMENT

Le Consultant sera recruté sur la base de ses qualifications académiques, de son expérience professionnelle pertinente et de sa capacité à réaliser la mission. Les étapes du recrutement sont les suivantes : (i) présélection des candidats sur les qualifications et aptitudes indispensables ; (ii) comparaison des dossiers de candidature, (iii) entretien individuel des trois meilleurs candidats de la liste restreinte, et (iv) avis de non-objection de la BM sur le candidat retenu.

Chaque candidat devra fournir :

- 1 - Un **curriculum vitae** (4 pages maximum et en PDF), comprenant deux références que le FSRDC peut contacter par email.
- 2 - Une **lettre de motivation** (2 page maximum et en PDF) précisant (a) la formation utile, (b) l'expérience pertinente, (c) la valeur ajoutée à apporter par le candidat face aux défis de la mise en œuvre du programme et (d) la disponibilité immédiate du candidat.

Les certificats et diplômes ne doivent pas être joints au dossier de candidature. Les preuves du niveau d'instruction et de l'expérience seront exigées des candidats présélectionnés après leur entretien.

A envoyer avant le **21 décembre 2020** à minuit (heure de Kinshasa), aux **deux** adresses email suivantes : [fondsocialrdc@fondsocial.cd](mailto:fondsorialdc@fondsocial.cd) et [fondsocialrdc@yahoo.fr](mailto:fondsorialdc@yahoo.fr) avec en objet le titre du poste et le nom du candidat (**STEP 2 – Spécialiste en Suivi-Evaluation – Prénom Nom**) et les deux pièces jointes.

Le non-respect de ces dispositions entraînera le rejet automatique de la candidature.